

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 18

Artikel: Les banquiers de l'antiquité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189773>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les banquiers de l'antiquité.

Le *Messager de Paris*, qui s'occupe tout particulièrement de questions financières, a publié une étude qui donne des renseignements fort curieux sur les banques des peuples anciens. — On savait qu'il avait existé des banquiers à Rome et à Athènes, mais on se demandait s'il avait existé des maisons de banque. A ce propos, les dernières recherches historiques établissent qu'il y avait à Athènes des maisons de banque dans lesquelles plusieurs associés étaient réunis pour l'emploi de leurs capitaux.

Les banques grecques ont eu une grande influence pendant les Croisades, époque à laquelle de nombreux banquiers grecs s'établirent dans l'île de Candie, station importante sur la route des Croisés. Plus tard, ils durent quitter cette île et se transporter à Chio. De là, ils fondèrent un grand nombre de comptoirs en Europe ; et leur supériorité, comme maniement des affaires, se montra partout ; partout ils parvinrent à de brillantes situations.

Les Grecs ont cependant reçu, en grande partie, du dehors, les principaux éléments de leur civilisation. Leurs banquiers ont été initiés à la pratique des affaires par les Phéniciens, avec lesquels ils ont eu longtemps d'étroites relations. Quant aux Phéniciens, il est plus que probable qu'ils avaient eux-mêmes emprunté aux empires de Ninive et de Babylone, les éléments de leur science financière.

On sait quelle prodigieuse quantité de documents écrits Ninive et Babylone nous ont laissés. Ce sont des briques cuites au soleil et incrustées de traits au moyen d'une sorte de stylet. Ces traits sont les caractères d'une ou de plusieurs langues qu'on lit aujourd'hui aussi facilement que l'hébreu. Des bibliothèques entières de ces briques ont été déterrées, sous des amas de décombres. Dans ces bibliothèques on a trouvé des écrits de toute sorte, notamment des comptes-courants, des lettres de crédit et même des lettres de change au porteur. On a également rencontré des correspondances de banquiers, et par suite la preuve qu'il y avait eu à Babylone des maisons de banque changeant les monnaies, acceptant des dépôts, faisant des prêts et familières avec les affaires de change.

De sorte que les banques grecques, qu'on considérait comme les premiers essais de la banque, sont presque des succursales des banques des grands empires de la Mésopotamie.

On a trouvé sur ces briques six formes d'obligations commerciales :

- 1^o L'obligation simple, immédiate ;
- 2^o L'obligation à soixante-douze jours de vue, avec clause pénale ;
- 3^o L'obligation avec aval, par l'intervention d'une tierce personne ;
- 4^o L'obligation payable à une huitième personne ;
- 5^o La traite payable d'une place sur une autre, avec le nom du porteur ;
- 6^o La traite payable d'une place sur une autre, sans le nom du porteur.

Il n'a pas été trouvé de traite avec endossement, la brique étant recuite après qu'elle avait reçu les empreintes du stylet, on ne pouvait y rien changer. Mais la traite payable sans le nom du porteur est une véritable traite à ordre.

Les instruments de la circulation fiduciaire se complétaient par ceux de la circulation monétaire. Il paraît que cette circulation a été double, c'est-à-dire qu'elle avait lieu, soit au moyen de monnaies frappées en argent

et en cuivre, soit au moyen de métaux précieux en barres, comme le fait a lieu en Chine.

On a trouvé à Babylone des briques sur lesquelles étaient inscrites certaines opérations d'une grande banque qui a fonctionné environ 760 ans avant l'ère chrétienne, maison Egibi et Compagnie, qui est, jusqu'à présent, la banque la plus ancienne que l'on connaisse. Était-ce une banque particulière ? Était-ce une banque nationale, une banque d'Etat ? On n'a pu encore le savoir, mais ce qui est beaucoup plus important, on a pu réunir une série de briques établissant que, pendant 150 ans au moins, de 400 à 550 ans avant Jésus-Christ, la banque Egibi a fonctionné. Il est à présumer qu'elle dut cesser ses opérations après la prise de Babylone par Darius, sauf à les transporter à Suse ou à Ecbatane.

La vieillesse.

Ils sont nombreux ceux qui ne supportent la vieillesse qu'en ne la regardant pas, qu'en ne l'acceptant jamais et s'ingéniant à se tromper eux-mêmes comme à tromper les autres ! Nous faisons front à la vie, nous marchons en avant, droit devant nous jusque vers l'âge de cinquante ans. Mais un moment vient presque toujours, où nous nous retournons et n'allons plus qu'à reculons pour ne pas voir le terme inévitable. Nous avions jusque-là les yeux fixés sur l'avenir ; maintenant nous les tournons vers le passé et nous nourrissons notre âme de souvenirs ou de regrets comme nous la nourrissions autrefois d'espérance. C'est l'heure de la crise morale la plus profonde sinon la plus tragique de notre vie, où la véritable qualité des âmes se révèle. Les faibles et les mesquines se rapetissent encore, s'aigrissent ou se lamentent. Les fortes et les généreuses s'épanouissent au contraire dans une douceur toute nouvelle et dans une sérenité jusque-là inconnue.

La femme, par exemple, qui a été jolie et qui voit disparaître ses charmes sous les rides et les cheveux gris, prend difficilement la vieillesse par le bon côté. Une seule, à notre connaissance, a fait exception ; c'est Georges Sand. Loin de s'affliger de sa vieillesse, elle l'aimait ; elle y trouvait ce qu'elle avait tant désiré, le calme de l'âme, le détachement des choses frivoles et la jouissance paisible d'un amour toujours plus large et plus désintéressé.

« La période où l'on entre peu à peu dans la vieillesse, écrivait-elle à une amie, est l'âge le plus heureux, le plus favorable de la vie ; c'est un grand détachement des petites choses, qui prend à son heure, quand on se laisse faire sans dépit et sans regret. »

Oui, mesdames, il faut en prendre son parti et dire avec le poète, M. H. Matabon :

D'heure en heure, sans y songer,
Le fil de nos jours se dévide :
Au pli de la première ride
Nos yeux attristés voient neiger.
Des jeunes ans l'essaim léger
A fui... vient la vieillesse aride.
Dans la foule où s'est fait le vide,
On passe comme un étranger.
Tandis que nos enfants grandissent,
Nos fronts s'inclinent et pâlissent,
L'âge engourdit nos pas tremblants.